

I. N. A. O.

**COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX
BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES**

**Séances 09 septembre 2021
(Visioconférence)**

Résumé des décisions prises

2021 – CN 300

Date : 9 septembre 2021

Personnes présentes :

Membres professionnels : M. le Président Christian PALY,
Mmes Nathalie CAUMETTE, Marie-Agnès HEROUT, Andrée JOVINE, Claudine NEISSON-
VERNANT

MM. Jean-Philippe ARCHAMBAUD, Jean-Marie BARILLERE, Jérôme BAUER, Eric
BILLHOUE, Philippe BRISEBARRE, Michel BRONZO, Daniel BULLIAT, Jean-Benoît
CAVALIER, Emmanuel CAZES, Michel CHAPOUTIER, François-Régis DE FOUGEROUX,
Jérôme DESPEY, Yves DIETRICH, Etienne-Arnaud DOPFF, Jean-Paul DURUP, Vincent
FABRE, Bernard FARGES, Philippe FAUR-BRAC, Erwan FAIVELEY, Damien GACHOT,
Daniel HECQUET, Etienne MAFFRE, Florent MORILLON, Eric PASTORINO, Didier
PAURIOL, Cyril PAYON, Philippe PELLATON, Denis ROUME, Alain ROTIER, Maxime
TOUBART, Gérard VINET

Membres professionnels excusés :

Mmes Corinne LACOSTE, Marie-Agnès HEROUT(après-midi)
MM Bernard ANGELRAS, Bruneau PEYRE, Jean-Louis PITON, Yan SCHYLER, Didier
THIBAUD, Christophe VERAL, Bernard JACOB

Membres professionnels absent :

Mme Anne LAURENT,
MM Philippe BOUFFLERD, Olivier BRES, Philippe COSTE, Hubert DE BOUARD DE LA
FOREST, Gérard DELCOUSTAL, Stéphane HERAUD, Laurent MENESTREAU, Eric VIAL,
Franck VINET

Invité :

Mme Fanny DUCROCQ
MM Nicolas OZANAM, Jérôme PRINCE

Commissaire du Gouvernement ou son représentant :

Mme Elodie LEMATTE

DGPE : Mme COINTOT Marie-Laurence, Laure-Anne MAGNARD
MM Julien LAM, Thomas ROCHE

DGCCRF : M. Arnaud FAUGAS

DGDDI : Frédéric BOUY

La Directrice Générale de FranceAgriMer ou son représentant

M Ygor GIBELIND

Agents INAO :

MM, Gilles FLUTET, Jacques GAUTIER, Philippe HEDDEBAUT, Baptiste MONTANGE,
Laurent MAYOUX

Mmes Marie GUITTARD directrice de l'INAO, Sophie BOUCARD, Caroline BLOT, Françoise
INGOUF, Nathalie MARTY-HOUPERT

H2COM : Virginie MAEKER

Sujets généraux	
2021-CN303	Travaux de l'OIV Le CNAOV a pris connaissance de la note d'information exposant les décisions et orientations prises lors de la dernière assemblée générale de l'OIV, ainsi que les travaux en cours dans les groupes d'experts de l'OIV. A noter que ces travaux de l'OIV, régulièrement présentés au CNAOV, ont pour la première fois fait l'objet d'un débat sur les orientations prises par l'OIV. Ce débat a notamment porté sur deux points, l'un concernant l'adoption de la langue russe comme 6 ^{ème} langue officielle de l'OIV (en lien avec la position de la Russie sur l'appellation Champagne), l'autre sur les travaux sur l'étiquetage des vins et les informations nutritionnelles qu'il devra contenir. Les membres du CNAOV ont également rappelé leur souhait que les positions françaises lors des discussions à l'OIV puissent défendre les intérêts de la filière viticole française.
2021-CN304	Vendanges 2021 – Rendements Le comité national a pris connaissance des différentes demandes de rendements émises par les ODG et n'a pas formulé de réserve sur ces

	<p>rendements. Une alerte a été faite car certains rendements ont été demandés au niveau du rendement cahier des charges en raison des contrats d'assurance en décalage avec la réalité observée.</p>
2021-CN305	<p>Vendanges 2021 - Enrichissement, valeurs de récolte pour les vins non enrichis, autres conditions de production</p> <p>Le comité national a pris connaissance des différentes demandes. Il a approuvé la demande de l'ODG de l'appellation Beaujolais de fixer le coefficient primeur à 0,42 pour la récolte 2021.</p>
2021-CN307	<p>Groupe de travail Mesures Transitoires – Point d'information</p> <p>Le comité national a été informé de l'avancée des travaux sur la question des mesures transitoires. Les autorités françaises ont posé des questions à la commission européenne via une NAF sur l'interprétation du droit européen concernant les mesures transitoires. La commission européenne n'a pas encore répondu à cette demande. Le groupe de travail se réunira à nouveau une fois ce retour reçu pour finaliser les derniers éléments de traitement des mesures transitoires.</p> <p>En réponse à une question il a été confirmé que la NAF concerne les mesures transitoires ainsi que le dossier « repli ».</p>
2021-CN308	<p>Commission nationale « économie » - Groupe de travail « VCI AOC » - Présentation des travaux du groupe</p> <p>Le comité national a pris connaissance des travaux du GT VCI concernant la demande de conditionnement du VCI, la question de la conservation du VCI lors de modifications mineures de la structure d'exploitation et la demande de modification des plafonds annuels.</p> <p>Concernant le conditionnement : Le Comité national a donné un avis favorable, moins une abstention, à la mise en place d'une expérimentation du conditionnement des volumes de VCI en bouteilles, pour les AO de Bourgogne et pour une durée de 3 ans avec un plafond proposé à 10 hl maximum (le commissaire du gouvernement a demandé un temps d'analyse concernant ce plafond). Afin de débiter cette expérimentation dès 2021, le décret devra paraître avant le 15 décembre. Une nouvelle réunion du GT est à caler rapidement pour tenir compte de ce calendrier.</p>

	<p>Concernant le cas de vigneron confrontés à des modifications du n° CVI qui entraînent une non continuité du VCI, la DGDDI a indiqué les règles d'attribution du n° CVI et les cas où il y a un changement de n° CVI.</p> <p>Dans certains cas il y a une impasse, par exemple lors du passage d'une exploitation individuelle en EARL. Il a été indiqué que réglementairement rien n'exigeait que le CVI soit rattaché à un numéro EVV. En cas de changement de n° CVI, la décision de perte ou non du VCI pourrait être gérée au niveau des ODG. Le Comité national a donné un avis favorable</p> <p>Concernant la demande de modification des plafonds annuels de VCI pour les AO Alsace et Crémant d'Alsace passant de 5 hl/ha à 8 hl/ha, le Comité national a donné un avis favorable.</p>
2021-CN309	<p>Séminaire délimitation</p> <p>Suite au séminaire organisé en mai 2021 par les services de l'INAO sur la délimitation, il a été proposé de faire un point d'information aux instances sur les chantiers qui devront être engagés pour faire évoluer les procédures de délimitation en cohérence avec l'évolution du contexte (changement climatique, accroissement des contestations...).</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p> <p>Les membres du comité ont réaffirmé toute l'importance de la délimitation et sa place centrale dans le dispositif des AOP. Plusieurs membres du comité sont intéressés pour participer aux réflexions pour faire évoluer la directive délimitation. Par exemple, pour répondre aux changements climatiques, la prise en compte de l'adaptation des cépages aux terroirs devrait être approfondie avec pourquoi pas, une délimitation différenciée par groupe de cépages. Le Pdt PALY a insisté sur le fait qu'aucune évolution ne se fera sans l'avis du comité. Il note la nécessité de faire évoluer le dispositif pour prendre en compte les enjeux du changement climatique et de l'approche environnementale. La délimitation ne doit pas être que technique mais aussi prendre en compte les enjeux économiques et sociaux lors d'une révision, par ex.</p> <p>Le comité souhaite avoir à sa disposition les éléments de synthèse du séminaire.</p>
Délimitation	
2021-CN310	<p>AOC communales du secteur de la Côte en Bourgogne - Rapport de la Commission d'enquête - Principes de délimitation (Aire géographique et aire parcellaire) - Validation des procédures à venir - Nomination de commissions d'experts</p> <p>Le comité national a pris connaissance du rapport de la commission d'enquête et des avis des 3 ODG supplémentaires (Nuit St Georges, Puligny Montrachet et Gevrey Chambertin). Il a validé la procédure (procédure générale) pour ces demandes de révision et approuvé la Lettre de mission des experts.</p>

<p>2021-CN311</p>	<p>AOC « Quincy » - Révision de la délimitation parcellaire selon la procédure simplifiée - Délimitation parcellaire définitive - Modification du cahier des charges - Rapport de la commission d'experts</p> <p>En juin 2020, la commission permanente a jugé recevable la demande de l'ODG Quincy de révision simplifiée de la délimitation parcellaire de l'AOC et a nommé une commission d'experts chargée de cette révision.</p> <p>Le comité a pris connaissance du dossier et de l'avis de l'ODG.</p> <p>Le comité national a approuvé le rapport des experts et l'aire parcellaire révisée de l'AOC Quincy. Il a été souligné que les services sont restés mobilisés sur ce dossier, bien que l'ODG ait retenu une partie des droits INAO qu'il devait.</p> <p>Le comité a également approuvé la modification du CdC et le dépôt des plans dans les mairies concernées.</p>
<p>2021-CN312</p>	<p>AOC « Reully » - Révision de la délimitation parcellaire selon la procédure simplifiée - Délimitation parcellaire définitive - Modification du cahier des charges - Rapport de la commission d'experts</p> <p>En juin 2020, la commission permanente a jugé recevable la demande de l'ODG Reully de révision simplifiée de la délimitation parcellaire de l'AOC et a nommé une commission d'experts chargée de cette révision.</p> <p>Le comité a pris connaissance du dossier et de l'avis de l'ODG.</p> <p>Le comité national a approuvé le rapport des experts et l'aire parcellaire révisée de l'AOC Reully. Le comité a également approuvé la modification du CdC et le dépôt des plans dans les mairies concernées.</p>
<p>Demandes de modifications de cahiers des charges</p>	
<p>2021-CN313</p>	<p>AOC « Crémant de Bourgogne » - Demande de modification du cahier des charges - Bilan des oppositions - Rapport de la commission d'enquête – Vote</p> <p>Le comité national a pris connaissance du bilan des oppositions proposé par la commission d'enquête. Il a suivi les conclusions de ce bilan en décidant que les oppositions formulées ne conduisaient pas à modifier la version du cahier des charges mis en procédure nationale d'opposition.</p> <p>Le comité national a approuvé à l'unanimité le projet de cahier des charges dans la version approuvée à la séance du 11 février dernier.</p>
<p>2021-CN314</p>	<p>AOC « Coteaux Varois en Provence » - Homologation du cahier des charges modifié - Opportunité de lancement d'une Procédure Nationale d'Opposition</p> <p>Le comité national a pris connaissance de la demande de modification du cahier</p>

	des charges de l'AOP Coteaux Varois en Provence et a donné un avis favorable pour le lancement d'une procédure nationale d'opposition et en l'absence d'opposition, pour l'homologation du cahier des charges modifié.
Questions diverses	
2021- CN3QD1	<p>Demande de modification temporaire du cahier des charges - IG « Cassis de Saintonge »</p> <p>Le comité national a repris sa délégation à la commission permanente. La DGPE s'est exprimée en considérant qu'une demande a posteriori posait problème et ne garantissait pas que la DGPE puisse signer l'arrêté. La DGCCRF a émis les mêmes réserves que le ministère.</p> <p>Le comité national a validé (abstention des administrations) la modification temporaire de l'IG Cassis de Saintonge.</p>
2021- CN3QD2	<p>Stratégie Nationale Changement climatique</p> <p>Le 26 août dernier, la filière viticole (avec l'INAO, FranceAgriMer, IFV et INRAE) a remis, dans le cadre des travaux futurs du Varenne de l'eau et du changement climatique impulsé par le ministre de l'Agriculture, sa stratégie en matière d'adaptation et atténuation sur le changement climatique. Le Ministre a été satisfait de ces travaux, même si les chantiers sont à réaliser et il a confirmé que dans le cadre du Varenne, la filière vin était la première filière agricole à être en ordre de marche, à avoir travaillé le fond de l'ensemble de ces problématiques et sujets et à remettre sa stratégie. Il remercie celles et ceux qui ont travaillé à FranceAgriMer et l'INAO, dans le cadre du groupe de travail emmené par M. ANGELRAS, ainsi que l'ensemble des organisations professionnelles et régions impliquées dans ce dossier de construction.</p> <p>La synthèse des travaux a été envoyée à chaque membre du comité national</p>
2021- CN3QD3	<p>Intervention Acte de Genève phase 2</p> <p>Nathalie Marty-Houpert a présenté le deuxième exercice de transfert des appellations d'origine acte de Genève. Cet exercice porte sur 209 AO. Ce sujet sera évoqué en codir mardi 14 septembre.</p>